

Editorial

Les Nations Unies ont déclaré 2010 l'Année internationale de la biodiversité. Cette année est marquée par de nombreux événements et de nombreuses publications qui célèbrent la biodiversité et favorisent la sensibilisation sur le rôle qu'elle joue dans le maintien de la vie sur Terre et dans sa contribution aux moyens d'existence et aux cultures des hommes dans le monde entier. La rédaction du journal *Ressources génétiques animales* a le plaisir de publier ce numéro spécial pour apporter sa contribution aux célébrations de cette année et pour promouvoir la gestion durable de la biodiversité dans le secteur de l'élevage.

En 2010, on célèbre également le troisième anniversaire de l'adoption du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*¹ – le premier cadre convenu au niveau international pour la gestion des ressources zoogénétiques. Le moment est venu d'entreprendre une évaluation pour comprendre si l'enthousiasme et l'élan créés par l'adoption du *Plan d'action mondial* et les activités d'établissement de rapports qui l'ont précédée commencent à donner leurs fruits. Par conséquent, le premier article de ce numéro expose une vue d'ensemble des progrès accomplis jusqu'à présent, en se concentrant en particulier sur la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* au niveau national. Les 12 autres articles s'étendent sur les quatre domaines prioritaires du *Plan d'action mondial*.

Le domaine prioritaire 1 – «Caractérisation, inventaire et surveillance des tendances et des risques associés» – est représenté par trois articles. Le premier article aborde la tâche concernant l'identification et l'analyse des menaces à la survie de la diversité des ressources zoogénétiques. Le deuxième décrit le rôle des enquêtes en tant que moyen permettant d'obtenir des données relatives aux ressources zoogénétiques qui pourraient servir de base pour l'amélioration de la gestion de ces ressources. Le troisième article examine les efforts mis en place pour mettre au point des indicateurs de l'état et des tendances de la diversité génétique chez les animaux domestiques.

Le domaine prioritaire 2 – «Utilisation durable et mise en valeur» – est représenté par deux articles. Le premier présente les résultats d'un projet qui a étudié les motivations et les valeurs des agriculteurs en ce qui concerne l'élevage des races locales de bovins en Europe. L'autre article traite de la commercialisation des produits provenant des races locales d'animaux d'élevage, puisant de l'analyse de quelques études de cas en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Le domaine prioritaire 3 – «Conservation» – est représenté par cinq articles, dont le premier fournit une vue d'ensemble de l'état des programmes nationaux en faveur de la

conservation des ressources zoogénétiques. Le deuxième article analyse les contributions potentielles des outils d'aide à la prise de décisions économiques et des approches analytiques aux programmes de conservation des ressources zoogénétiques, et la portée à laquelle ils ont été utilisés dans la réalité. Le troisième article examine les options et les prescriptions légales associées à la mise en place des banques de gènes nationales et régionales pour les ressources zoogénétiques, tandis que le quatrième étudie le rôle des zones protégées dans la conservation des ressources zoogénétiques. Le dernier article sur le domaine prioritaire 3 traite de l'état de la conservation des parents sauvages des animaux domestiques.

Le domaine prioritaire 4 – «Politiques, institutions et renforcement des capacités» – est représenté par deux articles. Le premier article aborde l'état des débats relatifs au concept des droits des éleveurs et le second décrit la contribution de la mise en réseau à la gestion des ressources zoogénétiques en Europe.

Bien qu'il soit très encourageant de lire des différentes premières étapes, décrites dans le premier article de ce numéro, que les pays ont entreprises dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, le tableau réel de son état de mise en œuvre ne sera complet qu'une fois terminée avec succès la première partie du processus formel d'évaluation des progrès accomplis. Par conséquent, il est essentiel qu'en 2011, tel que requis par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, tous les pays préparent les rapports d'avancement relatifs aux activités nationales de mise en œuvre du *Plan d'action mondial* pour que la FAO puisse élaborer un rapport de synthèse à soumettre à la Commission.

Bon nombre d'articles de ce numéro indiquent que, tout en reconnaissant les progrès accomplis, de nombreuses lacunes et faiblesses sont encore présentes dans notre connaissance des ressources zoogénétiques et dans les outils qui sont disponibles pour l'étude et pour la gestion de ces ressources. En outre, malgré le développement et le renforcement graduels des programmes et des politiques en matière de gestion des ressources zoogénétiques, et l'amélioration graduelle des niveaux de sensibilisation sur les questions relatives aux ressources zoogénétiques, de nombreux obstacles doivent encore être surmontés avant de pouvoir assurer l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques mondiales. Par conséquent, nous aimerions faire appel aux lecteurs de ce journal – qu'il s'agisse de chercheurs, de personnes travaillant pour les organisations gouvernementales ou non gouvernementales, d'éleveurs ou de membres concernés du public – pour qu'ils favorisent et apportent leur contribution à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*.

¹ www.fao.org/docrep/010/a1404f/a1404f00.htm